



**MISE EN ŒUVRE DE LA GEMAPI:
ACCOMPAGNEMENT DU CEREMA**

Journée technique Gemapi



Blois 25 Novembre 2022

SOMMAIRE

1- Vision stratégique GEMAPI

2- Accompagnement

3- Appels à partenaires



1- Vision stratégique GEMAPI du Cerema



LE CEREMA

Aider les territoires à s'adapter au changement climatique

- appui aux acteurs territoriaux en terme d'ingénierie et d'expertise technique (appui aux politiques publiques, innovation et recherche, diffusion des connaissances)
- 6 domaines d'activités



LE CEREMA

Aider les territoires à s'adapter au changement climatique

- appui aux acteurs territoriaux en terme d'ingénierie et d'expertise technique (appui aux politiques publiques, innovation et recherche, diffusion des connaissances)
- 6 domaines d'activités



Un deuxième appel à partenaire GEMAPI permettra de mieux s'appuyer sur la Gestion des Milieux Aquatique pour prévenir les inondations, de tenir compte des compétences connexes des territoires (petit cycle de l'eau, aménagement du territoire, ...) et de développer les solutions fondées sur la nature.

Stratégie 2021-2023, Cerema

2- Accompagnement du Cerema



OFFRES DE SERVICE



OFFRE DE SERVICES

Élaborer votre diagnostic territorial

pour mettre en œuvre la Gemapi

La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations impliquent la connaissance objective des enjeux, milieux et spécificités de votre territoire sous l'angle de ces thématiques.

Le Cerema vous accompagne dans la réalisation du diagnostic préalable, indispensable pour appréhender les scénarios de développement territorial durable et guider vos choix stratégiques.



OFFRE DE SERVICES

Effectuer les choix stratégiques adaptés

à la mise en œuvre de la Gemapi

Une fois le diagnostic territorial établi, vous devez formaliser votre stratégie et le programme d'actions pluriannuel à partir desquels la Gemapi sera mise en œuvre.

Le Cerema vous accompagne pour éclairer et justifier la prise de décisions stratégiques et financières.



OFFRE DE SERVICES

Construire des projets Gemapi adaptés aux enjeux territoriaux

et exercer les missions de la Gemapi

Vous portez un projet d'aménagement qui doit prendre en compte la gestion du milieu aquatique, la prévention des inondations ou le recul du trait de côte? Les solutions intégrées impliquent la déclinaison de méthodologies à considérer selon une approche globale.

Le Cerema vous accompagne vers la réussite technique et économique de projets pérennes et dans l'exercice des missions Gemapi.



Mise en œuvre de la GEMAPI: accompagnement du CEREMA

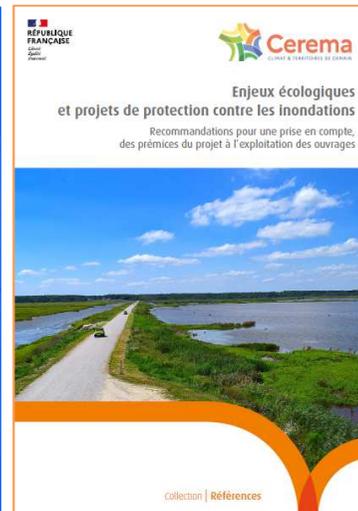
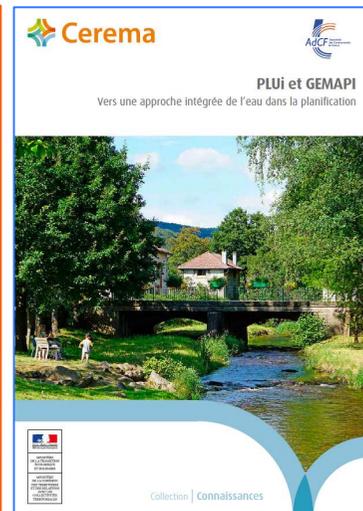
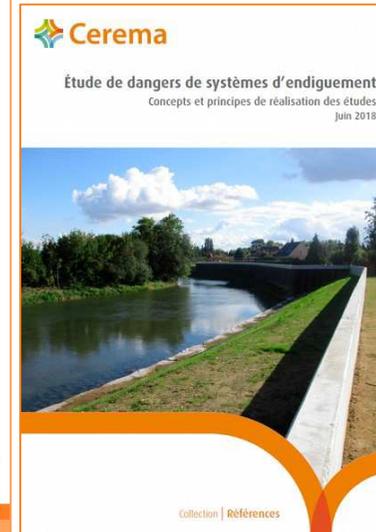
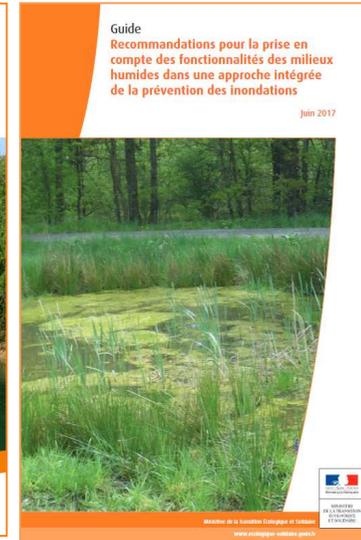
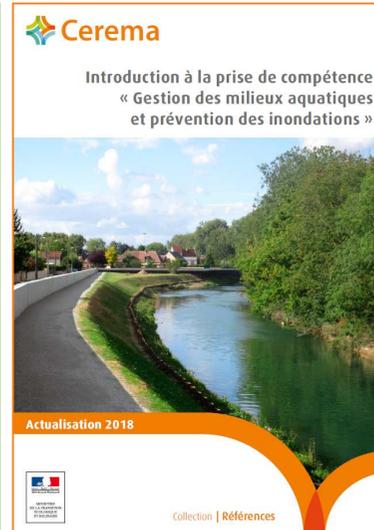
DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Centre de ressources : Diffusion et promotion des travaux et des études liés à ses activités par le biais de publications :

- Guides méthodologiques
- Recommandations
- Partage de retour d'expériences (10 Rex de mise en œuvre de la GEMAPI publiés, CD76 bientôt publié),
- Essentiels
- Ressources techniques

Co-construction de doctrine avec les acteurs locaux : (Ex: fiche thématique « Mettre en place son plan d'action GEMAPI »)

DIFFUSION DES CONNAISSANCES



<https://doc.cerema.fr/>

DIFFUSION DES CONNAISSANCES

- Formations IPEC organisées par les administrations centrales (2 sessions par an)

Cibles : services de l'Etat (Agents DREAL, DDT, administrations partenaires en prise de poste sur la GEMAPI, ou en poste sur une politique plus sectorielle et souhaitant acquérir le cadre général)

- La compétence GEMAPI : l'essentiel en retour d'expériences
- Fondamentaux des risques d'inondation

- Webinaires Idéal Connaissances

20 septembre 2022 : webinaire Cerema/Ideal-Co sur la mise en œuvre d'un plan d'action Gemapi

Replay: <https://www.idealco.fr/formation/elaborer-mettre-en-uvre-plan-d-actions-gemapi-26311>

- Projet : Offre de formation GEMAPI (recensement des besoins des collectivités, formation sur mesure)

FOIRE AUX QUESTIONS GEMAPI

DGPR (prévention des risques),
DGCL (collectivités locales) et DEB (eau et
biodiversité)

5 parties

- Contenu de la compétence
- Responsabilités des acteurs
- Organisation territoriale
- Outils et réglementation
- Financements

Version 2022 publiée en janvier 2023

Accès libre en ligne : <https://www.gesteau.fr/document/questions-reponses-sur-la-competence-gemapi>



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Questions-réponses sur la
compétence GEMAPI
(gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

version du 27 mai 2019

L'attention des lecteurs est appelée sur le fait que le présent document reflète la législation et la réglementation en vigueur à la date de la présente mise en ligne.



En date du 27 mai 2019 - page 1/208

3- Appels à partenaires



APPEL A PARTENAIRES

Cerema (ressources, expertise)



Partenaire (ressources, expertise, territoire)

- Production de solutions innovantes (R&D)
- Co-production avec les utilisateurs (efficacité)
- Développement de connaissances (expérimentation)



France vue sur mer - sentier du littoral

Un partenariat État/Maîtres d'ouvrages publics (collectivités ...) pour accélérer l'ouverture de nouveaux tronçons de sentier, le mettre en valeur, et lui donner une identité nationale.



Gestion intégrée de la mer et du littoral

Objectif : Accompagner les territoires littoraux et tirer des enseignements généralisables à l'échelle nationale en valorisant des expériences innovantes et partageant avec les acteurs concernés par les mêmes préoccupations.

Cibles préférentielles : Communes et EPCI littorales, département et régions



GEMAPI

Exercer la GEMAPI dans le cadre d'une gestion globale de l'eau pour une plus grande résilience des territoires. Le Cerema et INRAE en partenariat avec l'AdCF et l'ANEB, lancent donc un deuxième appel à partenaires.

Mise en œuvre de la GEMAPI: accompagnement du CEREMA

APPEL A PARTENAIRES GEMAPI 1

APPEL À PARTENAIRES GEMAPI

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS



Objectifs

Co-construire des partenariats autour de quatre thématiques :

- le diagnostic territorial
- l'intégration des différentes composantes de la Gemapi
- l'évaluation socio-économique, analyse multi-critères et coûts-bénéfices
- la conception de dispositifs innovants pour l'acquisition et la valorisation de données, la cartographie et l'aide à la décision.



APPEL A PARTENAIRES GEMAPI 1

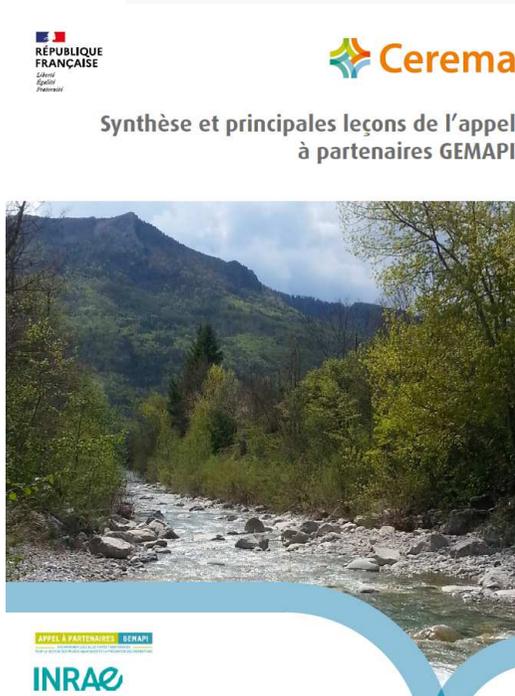
Le séminaire de lancement le 5 décembre 2017 a permis de réunir les acteurs des partenariats et de co-construire la valorisation nationale

Plusieurs valorisations ont été produites :

- un guide sur l'identification des systèmes d'endiguement,
- des fiches thématiques
- des outils géomatiques

...

Un webinaire les 1 et 3 décembre 2020



	Collection Connaissances Synthèse et principales leçons de l'appel à partenaires GEMAPI
	Collection Expériences et pratiques Organiser la gouvernance de la compétence GEMAPI
	Collection Expériences et pratiques Accompagner la compétence GEMAPI
	Collection Connaissances PLUi et GEMAPI - Vers une approche intégrée de l'eau dans la planification
	Collection Références Guide GEMAPI 2018
	Collection Le P'tit Essentiel La GEMAPI - Vers une gestion intégrée de l'eau dans les territoires
	Collection Références La gestion des zones humides pour la prévention des inondations

MISE EN ŒUVRE DE LA GEMAPI.
accompagnement du CEREMA

APPEL A PARTENAIRES GEMAPI 1

Enseignements issus du premier appel à partenaires GEMAPI

-> DES ÉTAPES-CLÉS IDENTIFIÉES, OÙ POLITIQUE ET TECHNIQUE SONT ÉTROITEMENT IMBRIQUÉES

1) Essentiel, un état des lieux qui aborde :

- Identification des enjeux GEMA / PI au travers d'un diagnostic territorial
- Définition d'un périmètre fonctionnel / géographique

2) L'intérêt d'initier une concertation très en amont avec les acteurs-ressources !

3) Une concertation et une gouvernance adaptées à chaque territoire...

Etape 1

Etat des lieux & préparation de la concertation

Cartographie des acteurs

Déterminer les ressources matérielles et humaines

Diagnostic de territoire

Identifier des enjeux GEMAPI

Définition du périmètre GEMAPI cohérent avec les acteurs et les enjeux du territoire

Consultation des acteurs en appui juridique / financier

* en particulier acteurs porteurs de projet intégré de territoire (SAGE - PAPI)

Identifier les moyens d'actions à coordonner

Réunion des acteurs opérationnels (Comité Technique)

Sensibiliser sur les enjeux de la GEMAPI

Lever les tensions liées aux incertitudes sur le devenir des structures concernées

Etape 2

Organiser la concertation

Présenter les modes d'exercice possibles

Elaborer des scénarios de gouvernance

Identifier des pistes d'actions GEMAPI prioritaires

Etape 3

Définir la gouvernance & la stratégie

Choisir le scénario de gouvernance et le périmètre GEMAPI

Définir les moyens nécessaires pour l'exercice de la GEMAPI

Etape 4

Mettre en œuvre la GEMAPI

Mettre à profit les instances locales pour définir les règles de fonctionnement

Organiser les moyens mobilisables pour mettre en œuvre le plan d'actions

APPEL A PARTENAIRES GEMAPI 2

EXERCER LA GEMAPI DANS LE CADRE D'UNE GESTION GLOBALE DE L'EAU POUR UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE DES TERRITOIRES



INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE



APPEL À PARTENARIAT

Exercer la GEMAPI dans le cadre d'une gestion globale de l'eau pour une plus grande résilience des territoires

LA COMPÉTENCE GEMAPI EST MISE EN PLACE SUR DE NOMBREUX TERRITOIRES. ELLE DÈMEURE UNE COMPÉTENCE COMPLEXE AVEC DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVÉR POUR EXPLOITER LES OPPORTUNITÉS QU'ELLE OFFRE AFIN D'AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE D'UNE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU.

Initiée par le Cerema et l'INRAE en partenariat avec l'AdCF et l'ANEB, cette démarche de recherche et développement s'adresse aux territoires qui souhaitent s'engager dans une dynamique nationale afin d'apporter des solutions concrètes au niveau local aux enjeux de gestion de la compétence GEMAPI, en y intégrant la gestion globale de l'eau, mais aussi en favorisant les synergies avec les autres compétences des collectivités et en développant des solutions fondées sur la nature.

OBJECTIF DU PARTENARIAT

- Développer une approche de gestion qui contribue simultanément aux quatre objectifs de la compétence GEMAPI, en intégrant les autres objectifs de la gestion globale de l'eau (gestion qualitative et quantitative)
- Favoriser les synergies entre la compétence GEMAPI et les autres compétences des collectivités qui ont des interactions fortes (assainissement, gestion des eaux pluviales, aménagement, urbanisme, tourisme, cadre de vie, gestion patrimoniale, énergie, transports, développement économique...)
- Développer les solutions fondées sur la nature dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Calendrier

- octobre 2021 : lancement de l'appel
- février 2022 : remise des déclarations d'intention
- 2 septembre : dépôt des dossiers de candidature
- 16 septembre : réunion des référents
- 28 septembre : CODOR
- 26 octobre : COPIL et sélection des lauréats
- novembre : désignation des projets lauréats
- janvier – mars 2023 : contractualisation avec les territoires
- second trimestre 2023 : séminaire de lancement
- 2023 – 2024 : réalisation des études
- 2024 – 2025 : restitution des principaux résultats.

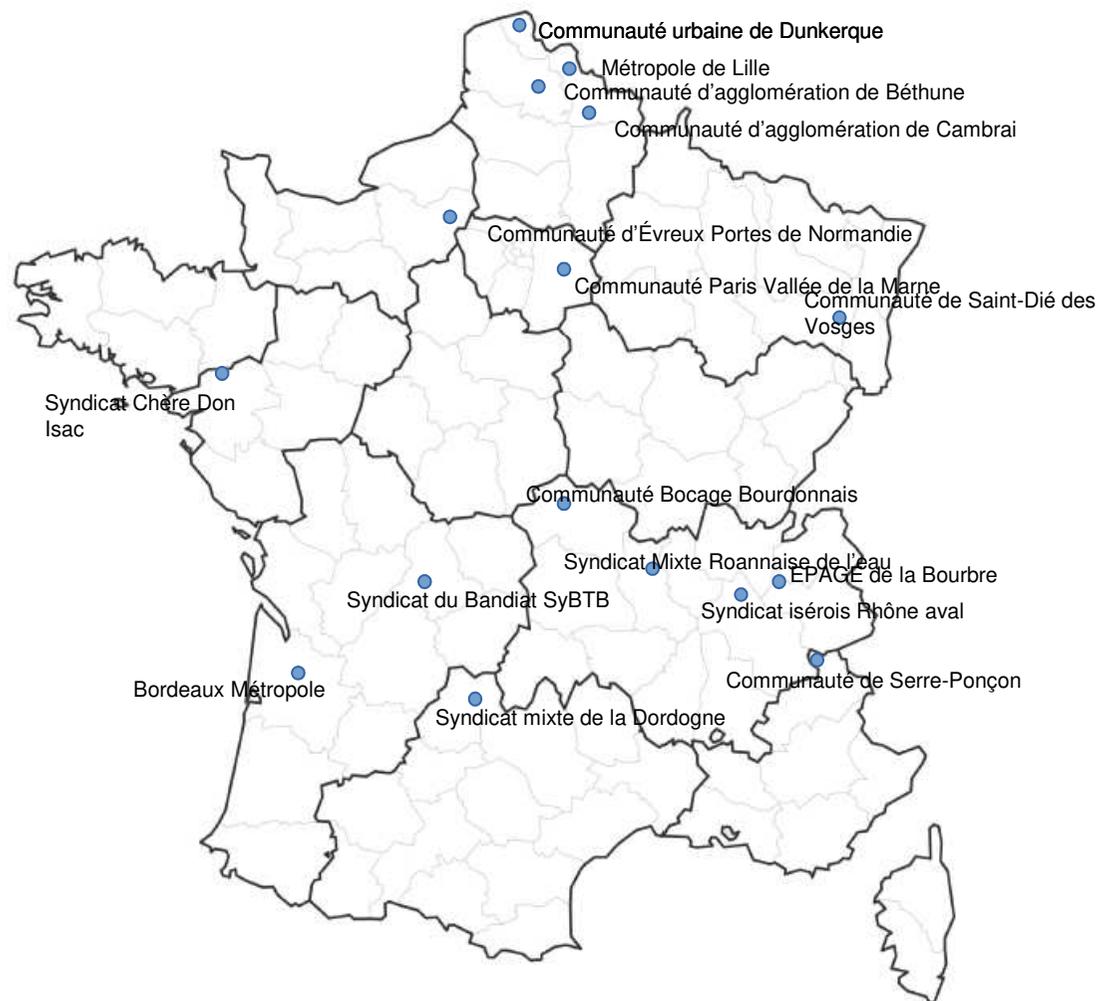
APPEL A PARTENAIRES GEMAPI 2

28 déclarations
d'intention

17 EPCI
11 syndicats

16 dossiers

10 EPCI
6 syndicats



APPEL A PARTENAIRES GEMAPI 2

Critères de sélection

- problématiques clairement identifiées et correspondent à des priorités des stratégies nationales et régionales existantes ;
- soient associées au portage ou à la gouvernance du projet les collectivités et leurs groupements exerçant tout ou partie de la GEMAPI ou des missions d'expertise et de développement de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ;
- les approches soient innovantes en termes de méthode et de management du projet ;
- les résultats de la démarche soient évaluables et transposables.

A venir

- novembre : annonce des lauréats
- janvier – mars 2023 : contractualisation avec les territoires
- mars-avril 2023 : séminaire de lancement
- 2023 – 2024 : réalisation des études
- 2023 – 2025 : animation d'ateliers thématiques
- 2024 – 2025 : restitution des principaux résultats

